



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Je soussigné(e) <sup>1</sup> .....

sollicite pour l'association <sup>2</sup> .....

domiciliée à (adresse complète) .....

que je que je suis habilité(e) à représenter en tant que <sup>3</sup> .....

l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3<sup>ème</sup> catégorie à <sup>4</sup> (adresse complète)

L'ouverture doit avoir lieu le ..... de ..... h ..... à ..... h .....

à l'occasion de <sup>5</sup> .....

Numéro de téléphone : .....

Le .....

Signature

<sup>1</sup> Nom, prénoms

<sup>2</sup> Dénomination de l'association

<sup>3</sup> Indiquer votre fonction au sein de l'association

<sup>4</sup> Indiquer l'emplacement

<sup>5</sup> Indiquer le motif

Le demandeur de l'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire s'engage à :

- Prendre toutes les dispositions utiles en vue d'éviter une consommation abusive d'alcool, génératrice d'éventuels troubles de voisinage et de conduite à risques ;
- Sensibiliser collectivement les participants à leurs devoirs et aux dangers de la conduite en état d'alcoolisme ;
- Rappeler que chacun peut voir sa responsabilité mise en cause et être poursuivi pour mise en danger de la vie d'autrui ;
- Ne pas servir de boissons alcoolisées à des mineurs ;
- Ne pas servir de boissons alcoolisées à une personne manifestement ivre ;
- Respecter la tranquillité du voisinage ;
- Respecter l'heure prescrite pour l'achèvement de la manifestation.

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé et non informatisé par le Maire CUVILLY sis à Cuvilly (60490), 29 rue du Matz dans le but de traiter votre demande d'ouverture de débit de boissons temporaire. La base légale du traitement est l'obligation légale.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls services habilités de la commune de Cuvilly. Conformément à la réglementation en vigueur, les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : [mairie@cuvilly.fr](mailto:mairie@cuvilly.fr) – 03 44 85 08 03 – 29 rue du Matz 60490 CUVILLY.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.